



Liberté Égalité Fraternité

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas. Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Date de réception : 0 1 0 1 2 0 8

Dossier complet le : 12 06 2024

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement via ce lien ☐

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

- 31/01/2024

ouvrage ou du (ou des) pétitionaire(s)
ouvrage ou du (ou des) pétitionaire(s)
Prénom(s)
Daniel
Raison sociale
Type de société (SA, SCI)
☐ Monsieur
Prénom(s)

3	Catégorie(s) applicab	le(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article
	R. 122-2 du code de l' du projet	environnement et dimensionnement correspondant
	N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
	n°47	Boisement
3.1	Le proiet fait-il l'obiet d'u	n examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux
		code de l'environnement ? (clause-filet) ?
	Le projet fait-il l'objet d'u	ne soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III
	□ Oui ☑ Non	
4	Caractéristiques géné	
	Doivent être annexées au présent	t formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.
4.1		ris les éventuels travaux de démolition
	Boisement des parcelles référence	sences locales 2148-ZI 49-ZI 52 49 a 0 6 52 98 a 14
		sences locales
	16080 49006 98014 2H32.00	

4.2 Objectifs du projet

Reconversion de sols suite à la cessation d'activité d'exploitant aricole (retraite)

4.3	Décrivez sommairement le projet								
	4.3.1 Dans sa phase travaux								
	Mise en oeuvre par plantations d'arbres espacés de 6 ml minimum.								
	4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement								
	Entretien régulier des plantations								
4									
	À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ? La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).								
_									

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
2Ha32a	
ocalisation du projet	
dresse et commune d'implantation	
uméro : Voie :	
ieu-dit : Hameau de Adsoit	
ocalité : ZUDAUSQUES	
ode postal : _6 _2 _5 _0 _0 _BP : Cedex :	
oordonées géographiques ^[1]	
ong. : ° ' " Lat. : ° ' '	n
our les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13 , b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement	3°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°
our les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement oint de départ : Long. : ° ° ' " Lat. :	3°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°
our les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement oint de départ : Long. : ° ' " Lat. : oint de d'arrivée : Long. : ° ° ' " Lat. :	3°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°
our les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement oint de départ : Long. : ° ' " Lat. : oint de d'arrivée : Long. : ° ° ' " Lat. : ommunes traversées :	3°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°
our les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement oint de départ : Long. : ° ' " Lat. : oint de d'arrivée : Long. : ° ° ' " Lat. :	3°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°
our les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement oint de départ : Long. : ° ' " Lat. : oint de d'arrivée : Long. : ° ° ' " Lat. : ommunes traversées :	3°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°
our les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement oint de départ : Long. : ° , " Lat. : oint de d'arrivée : Long. : ° ° , " Lat. : ommunes traversées :	3°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°
our les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°a, b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement oint de départ : Long. : ° ' " Lat. : oint de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ommunes traversées : récisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxque lan local d'urbanisme intercommunal (CCPL)	3°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°
our les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°a, b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement oint de départ : Long. : ° ' " Lat. : oint de d'arrivée : Long. : ° ° ' " Lat. : ommunes traversées : récisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxque lan local d'urbanisme intercommunal (CCPL)	3°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°
our les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°a, b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement point de départ : Long. : ° ' " Lat. : point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : point de d'arrivée : Long. : ° ' ' " Lat. : point de d'arrivée : Long. : ° ' ' ' _ " Lat. : point de d'arrivée : Long. : ° ' ' ' _ ' " Lat. : point de d'arrivée : Long. : ° ' _ ' ' _ ' _ ' ' _ ' ' ' _ ' ' _ ' _ ' _ ' _ ' _ ' _ ' _ ' _ ' _ ' _ ' _ ' _ ' _ ' _ ' _ ' _ ' _	ou d'un ouvrage existant?

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

(i) Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		\	
En zone de montagne ?		V	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		V	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		V	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional?	P	0	Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		D	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable?		D	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		N	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques		V	
de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		N.	
Dans un site ou sur des sols pollués ?		V	
Dans une zone de répartition des eaux ?		•	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		V	
Dans un site inscrit ?			

	ojet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
un s	ite Natura 2000 ?		P	
un s	ite classé ?		Ŋ	
int	CONTRACTOR OF THE PARTY OF THE			potentiel du projet sur l'environnement et la rmations disponibles
	ojet est-il <u>susceptib</u> z compléter le tableau s	uivan	t :	les incidences notables suivantes ?
uille			t :	De quelle nature 2 De quelle importance 2
uille	z compléter le tableau s	uivan	t :	De quelle nature ? De quelle importance ?
uille	cidences potentielles Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans que!	Oui	t : Non	De quelle nature ? De quelle importance ?

.

6

6.1

Est-il déficitaire en

Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles

du sol ou du sous-sol?

matériaux?

 \square

Ir	cidences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement?			
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		Ø	
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site?		Ø	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		D	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		Ø	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?		Y	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?		9	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?		~	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?		Ð	
	Est-il source de bruit ?		V	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?		D	
Nuisances	Engendre-t-il des odeurs ?		P	
Nuisa	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		V	
	Engendre-t-il des vibrations ?		V	
	Est-il concerné par des vibrations ?		V	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?		Ø	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		V	
Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?		V	
Émis	Engendre-t-il des rejets liquides ?		N	
	Si oui, dans quel milieu ?		V	

Engendre-t-il des effluents? Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux? Est-il susceptible de porter atteinte	
Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux?	
de porter atteinte	
au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	
archéologique et paysager ? Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ? Prairie transformée en bois	

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles suscep	tibles d'avoir des effets de
nature transfrontière ?	
☐ Oui ☑ Non	
Si oui, décrivez lesquelles :	
6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des é	valuations pertinentes des
incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législa	ations applicables
6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristique	s du projet susceptibles d'être
retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets n	égatifs notables du projet sur
l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénari	os alternatifs éventuellement
étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts rés	iduels notables. Il convient de
préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu	, mise en œuvre, suivi, durée).
preciser et de détainer des mesores (type de mesores) containe	

7	Auto-évaluation	(femultatif)
A.	THE PROPERTY OF THE PROPERTY O	A LOCAL AND THE WALLES

(i) Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Il n'y a pas nécessité d'une évaluation environnementale puisque le projet valorise en tous points la biodiversité, les écosystèmes et accessoirement va contribuer à ralentir les ruissellements de l'amont régulièrement constatés.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	0
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux l et ll de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	v
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	

	Objet	
	Relevé de propriété	
1		
2		
3		
4		
5		
Je c des Je c	gagement et signature pertifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultate incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législa pertifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus	ations applicables □
Je c des Je c Non	certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législa certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus n	ations applicables □
Je c des Je c Non Prér	certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultate incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législa certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus	ations applicables □
Je codes Je co Non Prér	tertifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultate incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législa tertifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus in LASSALLE	ations applicables 🗆